

naquit à Paris, le 22 août 1677. Les plus heureuses dispositions du côté de la vertu et du côté des sciences le distinguèrent dans le cours de ses études, et le déterminèrent à embrasser l'état ecclésiastique. Il s'attacha au séminaire de Saint-Sulpice, où il continua d'étudier en Sorbonne. Il fut reçu licencié au commencement de l'année 1704. Destiné ensuite par ses supérieurs à enseigner la théologie, il la professa au séminaire de Tulle, pendant trois ans, et à celui d'Orléans, pendant treize années, s'acquittant de cet emploi avec un talent extraordinaire. Aussi joignait-il à un fond de savoir surprenant, formé par une lecture presque universelle, et à une mémoire des plus brillantes, une clarté et une netteté dans l'expression, qui répandaient la lumière sur toutes les matières qu'il traitait, même les plus obscures. Dans celles de la Grâce, il s'écarta des deux systèmes qui partageaient les Ecoles catholiques; et, croyant entrevoir dans tous les deux quelque chose qui blessait également la bonté de Dieu, il s'en forma un particulier, tel à peu près que celui qu'avait soutenu le fameux Père Thomassin.

Des occupations si sérieuses, et auxquelles l'abbé Le Clerc semblait, par le succès, s'être livré tout entier, ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût décidé pour les Lettres, et surtout pour cette érudition critique qui consiste dans la connaissance des livres, du temps où ils ont paru, de leurs auteurs, des circonstances de leur vie : érudition d'une absolue nécessité dans la République des Lettres, si l'on veut démêler le vrai d'avec le faux, et fixer chaque chose à sa place.

En 1719, il publia des *Remarques critiques sur différents articles du premier volume du Dictionnaire de Moréri, de l'édition de 1718*. C'est un in-8, imprimé à Orléans, mais sans nom de ville, ni d'imprimeur, ni d'auteur. La préface contient une idée générale des principaux défauts de ce Dictionnaire et des moyens d'y remédier. Le corps de l'ouvrage renferme des remarques, au nombre de mille. L'abbé Le Clerc relève dans Moréri et dans ceux qui l'ont suivi, plusieurs fautes considérables, soit pour la justesse des dates qu'ils rapportent, soit pour la narration même des faits.